

INTOX
dans le numéro de décembre 2018/janvier 2019
de la revue municipale Meylan ma ville !

Nous, membres de la Commission extra-municipale (CEM) et rédacteurs de l'avis sur le PLUi, ne pouvons laisser passer la publication du dossier « CEM – Préserver la qualité de vie de Meylan » dans le dernier bulletin municipal sans réagir !

Cet article laisse entendre que l'actuel maire de Meylan, a pris l'initiative de la création de la CEM, qu'il lui donne toutes les informations dont elle a besoin pour formuler un avis éclairé sur les dossiers qui lui sont confiés, qu'il a communiqué une feuille de route claire et approuvée par le Conseil Municipal, etc. En résumé, cet article laisse croire que le Maire a mis en place un véritable outil de démocratie participative.

La réalité est tout autre. Et nous tenons à en témoigner parce que notre silence pourrait laisser entendre que nous cautionnons les termes de cet article, dont nous maîtrisons le thème. Nous sommes libres de tout parti ou tout groupe politique ou d'influence et nous en tenons aux faits, incontestables. Et voilà les faits :

- **Le rédacteur de cet article oublie de dire que, le maire et son équipe, ont refusé de créer la CEM lors de leur prise de fonction à la tête de la Mairie en octobre 2017.** Ils ont même tout fait pour retarder sa création.

Proposée à l'issue du Projet de ville – acte2, la création d'une CEM composée d'élus et d'habitants était soutenue par tous les autres élus, toutes tendances politiques confondues.

Il a fallu la mobilisation de toutes les associations de quartier, une manifestation des habitants au cours d'un conseil municipal et le front uni de tous les autres élus, pour que le maire finisse par accepter la création de la CEM, sous la pression, lors du conseil municipal du 27 mars dernier.

Plus de six mois de perdus qui n'ont pu être rattrapés sur le dossier du PLUi. La CEM n'a jamais eu, ni tous les éléments d'information, ni le temps suffisant pour produire son avis pour la fin du mois de juin 2018, fin de la période d'études des services de la Métro !

Par ailleurs le Maire avait déjà donné son accord à la Métro sur le projet de PLUi sans bien sûr en avoir informé la CEM... drôle de façon de prendre en compte la « parole des habitants ».

- **Le rédacteur de cet article oublie de dire que le maire a refusé d'intégrer** des représentants des équipes de M. Jean-Claude Peyrin et Mme Joëlle Hours dans la CEM, si bien que tout le conseil municipal n'y est pas représenté, nous privant, de fait, de compétences précieuses et d'influence auprès de la Métro.
- **Le rédacteur de cet article oublie de dire qu'il a fallu la pression des élus de l'opposition,** toutes tendances confondues, Mme Hours et MM. Cardin et Peyrin, pour que les recommandations de la CEM soient enfin prises en compte,

sous forme de réserves, dans l'avis de la commune sur le PLUi voté par le conseil municipal en décembre dernier.

- **Le rédacteur de cet article oublie de dire que le maire n'a pas informé la CEM** de la présentation du PLUi aux élus municipaux, par la Métro, début décembre, présentation qui remettait en question les demandes de la CEM. Il a fallu que nous réclamions une réunion, de toute urgence, pour défendre notre avis vis-à-vis des conseillers municipaux. Réunion qui a permis de convaincre nombre d'élus, et de préparer la délibération du conseil municipal sur le PLUi.
- **Le rédacteur de cet article oublie de dire que nous n'avons toujours pas de planning prévisionnel** sur les projets que nous traitons, **et pas de dossiers pour préparer les réunions.**

Nous sommes convoqués réunion après réunion, sans en connaître à l'avance, ni la date de la prochaine réunion, ni l'ordre du jour, ni les objectifs.

Nous sommes toujours tous (élus du conseil municipal et membres de la CEM) dans l'attente de cette feuille de route que nous réclamons en vain depuis l'origine.

De fait, notamment pour les dossiers Malacher Nord et le devenir de la salle Décibeldonne, **les réunions de la CEM se limitent à des réunions de concertation classiques sans beaucoup plus de valeur ajoutée.**

Plus grave, **ce mode de fonctionnement nous empêche de mettre en œuvre une communication auprès des habitants pour recueillir leur avis sur les dossiers que nous traitons, à travers par exemple des ateliers citoyens.**

- **Le rédacteur de cet article oublie de dire que le maire a exclu les habitants membres de l'ancien comité Malacher Nord** lors de la dernière réunion de la CEM sur ce dossier. Nous avons demandé – et cette demande avait pourtant été acceptée – qu'ils puissent assister à ces réunions afin d'apporter leur connaissance du dossier. Pourquoi priver, une fois de plus, la commune d'une telle expertise sur le sujet ?

Où est donc le bel outil de démocratie participative dont le Maire se dit être si fier ?

C'est parce que nous ne voulons pas que la CEM soit instrumentalisée par qui que ce soit que nous réagissons !

Nous le faisons d'autant plus facilement, que nous ne sommes engagés auprès d'aucune liste en préparation pour les élections municipales de 2020.

Notre ferme volonté est de faire fonctionner une démocratie participative qui associe vraiment les meylanais à la gouvernance de la commune, qui leur donne la parole,

et pas seulement au moment des élections (*), et qui tienne compte de leurs besoins et de leurs attentes exprimés.

Philippe Bodiglio / François Coudurier

() une référence parmi d'autres sur ce sujet : le livre de Jo Spiegel, paru en 2017, intitulé « Et si on prenait – enfin ! – les électeurs au sérieux ». _*